



Un élan, une passion
Entente de Béthune, Bruay-La-Buissière, Saint Pol sur Ternoise et Vermelles
Boite Postale 165 - 62403 Béthune Cedex
06.81.66.74.83 mhleroy.artois-athletisme@wanadoo.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SAISON 2019/2020 RENOUVELLEMENT NOUVELLE ADHESION

NOM : PRENOM :
Date de naissance : Sexe : N° de Licence :
Adresse : Ville : Stade d'entraînement :
Code Postal
Email *(obligatoire)* merci d'écrire en CAPITALES :
No de portable

CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical devra COMPORTER OBLIGATOIREMENT la mention « apte à pratiquer de l'athlétisme en compétition »

POUR LES ATHLETES DEJA LICENCIES MERCI DE REMPLIR LE QUESTIONNAIRE MEDICAL ENVOYE PAR LA FFA SUR VOTRE BOITE MAIL.

AUTORISATION PARENTALE : *UNIQUEMENT POUR LES MINEURS*

Je soussigné(e) M, Mme Représentant (e) légal de l'athlète
Atteste l'autoriser à pratiquer l'athlétisme au sein du Club ARTOIS ATHLETISME et autoriser les responsables de ce Club à le transporter en voitures personnelles ou autocar lors de compétitions ou des entraînements et faire intervenir un médecin en cas de nécessité.

Date : _____ le _____ Signature des parents :

COTISATION ANNUELLE Intégrant l'adhésion et l'assurance

Catégorie	Années	Montant annuel	Découverte/running 	Compétition
Poussin (e)	2009/2010	100 €	Découverte X	
Benjamin (e)	2007/2008	100 €		x
Minime	2005/2006	100 €		x
Cadet (e)	2003/2004	120 €		x
Junior	2001/2002	120 €		x
Espoir	1998/2000	Au choix	RUNNING 70 €	140 €
Senior	1980 à 1997	Au choix	RUNNING 70 €	140 €
Master	1979 et avant	Au choix	RUNNING 70 €	140 €

Montant Régulé * en chèque à l'ordre de l'Artois-Athlétisme ou en espèces * cocher la case correspondante
Le Club accepte également le règlement de la Licence par « chèques ANCV » ou « coupons sports CAF »

FURNIR OBLIGATOIREMENT COPIE RECTO/VERSO DE LA CARTE D'IDENTITE
ou des pages correspondantes du Livret de famille pour les enfants UNIQUEMENT A LA 1ère ADHESION

Par cette inscription j'autorise le Club Artois-Athlétisme à utiliser mon image pour toute promotion de club (presse, DVD, imprimés Club)

SIGNATURE OBLIGATOIRE DE L'ATHLETE
ou de SON REPRESENTANT (pour les mineurs)

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA CHARTE DE L'ATHLETE ET DU REGLEMENT INTERIEUR

Rappel : *Par décision de la Fédération Française d'athlétisme et afin d'être en conformité européenne les catégories changent désormais au 1^{er} novembre de chaque année.*

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA NOTE COMPLEMENTAIRE

